

MESSE D'OUVERTURE

Inaugurer l'année de la Famille

La date n'a pas été choisie au hasard. Ce 19 mars, fête de saint Joseph, père nourricier de Jésus, commence l'année "Famille Amoris Laetitia" voulue par le pape François. A Liège, on fête cela à la collégiale Saint-Barthélemy.

Pour inaugurer cette année de la famille à l'occasion du cinquième anniversaire de l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, c'est le Service diocésain des Couples et des Familles (SdCF) qui invite à une célébration eucharistique ce vendredi à 18h, présidée par Mgr Jean-Pierre Delville. Mais en plus, au cours de cette célébration, deux candidats-diacres permanents d'origine africaine recevront les ministères du lectorat et de l'acolytat: Bernard Kapinga d'Eupen et Emmanuel Kisita de Herstal. En raison de la limitation de l'assistance à 15 personnes, le grand public est invité à suivre l'eucharistie sur la chaîne YouTube du doyenné de Liège.

Force et fragilité

Lors de l'émission "Vitamine C" sur RCF-Liège la semaine passée (à réécouter en podcast sur www.rcf.be), Anne Locht, directrice du SdCF et Henri Thimister, responsable de la formation des diacres permanents, ont rappelé les enjeux de cette année thématique. "La pandémie a touché durement la vie des familles, mais elle révèle aussi que c'est dans les familles que se vit l'entraide et la solidarité. C'est une force et une fragilité", précise Anne Locht. "A la suite d'*Amoris Laetitia*,



il s'agit maintenant de proposer des choses concrètes, de promouvoir le sacrement du mariage et de faire prendre conscience aux jeunes de l'importance d'une formation à la vérité de l'amour. Il faut aussi que les communautés paroissiales deviennent des protagonistes de la pastorale familiale."

Concrètement, le SdCF "imagine des conférences en présentiel ou en ligne. Il y aura aussi un cours sur le mariage au Centre diocésain de Formation dès le mois de septembre. Et on attend du matériel et des directives de la part du dicastère romain à ce sujet", ajoute Anne Locht.

Actuellement, dans le diocèse de Liège, six candidats se préparent à l'ordination diaconale. "L'acolytat et le lectorat qui seront conférés ce 19 mars font partie des étapes importantes vers l'ordination", explique Henri Thimister. "C'est bien plus qu'être enfant de cœur ou lire une lecture. Ceux qui reçoivent ces ministères vont annoncer la bonne nouvelle et aider à donner la communion, notamment à ceux qui sont malades."

L'année de la famille durera jusqu'au 26 juin 2022 et se terminera par la dixième rencontre mondiale des familles à Rome.

Ralph SCHMEDER

Quoi de neuf?

CATÉCHÈSE APRÈS PÂQUES

En famille, à la découverte...

Le Service catéchèse du Vicariat *Announcer l'Évangile* donne l'occasion aux familles de vivre une expérience catéchétique "buissonnière". Il propose trois lieux d'exploration: la Collégiale de Huy, le parc du Val-Dieu et le sanctuaire de Banneux. Un livret à télécharger sur le site www.annoncerlevangile.be ou qu'on trouvera sur place en format papier permettra aux familles de se balader à leur rythme tout en mettant en éveil leur curiosité: de l'observation, des jeux, mais aussi de la méditation et de la prière seront au programme de cette activité. A vivre en famille donc, avec les parents ou les grands-parents, ou pourquoi pas en équipe de caté? Une sortie intelligente pour les vacances de Pâques. D'ailleurs, la collection s'agrandira: aux trois lieux proposés ici s'en ajouteront trois autres en bordure d'été. Affaire à suivre donc...

CATHÉDRALE DE LIÈGE

Conférence de Carême

Le dimanche 21 mars à 14h30 aura lieu la troisième et dernière conférence de Carême retransmise en direct sur la chaîne YouTube du doyenné de Liège. Sous le thème "L'écologie dans tous les sens, *Laudato si'* en pratique!" Joaquim Lesne, référent pour l'écologie intégrale du diocèse de Liège, et Jean-Yves Buron, animateur chez Entraide et Fraternité, parleront de l'approche politique et économique dans l'encyclique *Laudato si'*, sa mise en pratique sur base d'un questionnement humain et spirituel.

WEBINAIRE D'ENTRAIDE ET FRATERNITÉ

La dette du Congo

Le mardi 23 mars de 17h15 à 19h15, Entraide et Fraternité et le Comité pour l'annulation des dettes illégitimes (CADTM) vous donnent rendez-vous pour un webinaire sur le thème "Dette et souveraineté alimentaire en RDC". Intervenants: Ephraïm Ziribanchi, coordinateur du Centre de promotion rurale (CPR), partenaire d'Entraide et Fraternité en RDC; Rémi Vilain et Anais Carton, du CADTM et Isabelle Franck du Service politique d'Entraide et Fraternité.

Informations pratiques: pas d'inscription obligatoire. Retrouvez le lien zoom sur www.entraide.be/agenda.

ENTRAIDE ET FRATERNITÉ

La campagne compte sur les internautes

Comme chaque année, la première collecte pour ce qu'on appelle le "Carême de partage" a eu lieu ces 13 et 14 mars dans les églises de notre diocèse. Vu la limitation des participants aux eucharisties à 15 personnes, cette collecte risque de donner des résultats bien en-dessous des années avant la pandémie. Pour cette raison, l'ONG Entraide et Fraternité, qui gère la répartition des sommes récoltées, compte beaucoup sur les dons versés directement sur son compte, en attendant aussi les résultats de la seconde grande collecte prévue le weekend du 27-28 mars, Dimanche des Rameaux.

Cette année, Entraide et Fraternité souhaite soutenir la République démocratique du Congo et son agriculture, qui a un grand besoin d'aide extérieure pour

se développer. "Les partenaires congolais défendent l'agriculture familiale et l'agroécologie qui régénèrent les sols et les écosystèmes, protègent les droits des paysans et renforcent la souveraineté alimentaire du pays", précise Jean-Yves Buron, coordinateur liégeois de la campagne.

En ce 60e anniversaire, Entraide et Fraternité lance aussi une campagne pour l'annulation de la dette des pays du Sud. Cette dette est lourde et injuste parce qu'elle appauvrit les populations. En 2021, c'est surtout via des activités sur le web que l'ONG s'efforce de conscientiser nos concitoyens (voir webinaire ci-contre). Vous trouverez la liste complète de ces activités en visitant le site www.entraide.be.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de

participer à la collecte dans une église, vous pouvez verser votre don directement sur le compte **BE68 0000 0000 3434** d'Entraide et Fraternité (attestation fiscale pour tout don de 40 € minimum par an). Grâce à la reconnaissance d'Entraide et Fraternité comme ONG par l'État belge, pour 1 € que vous donnerez, les projets soutenus recevront 4 € supplémentaires.

R.S.

